

AVIS DE LA MAIRIE

EMPLOIS SAISONNIERS 2012

Les jeunes gens souhaitant postuler pour un emploi saisonnier pour l'été 2012 doivent déposer leur lettre de candidature à la Mairie :

- Service Entretien des Bâtiments Communaux
- Service Espaces Verts / Voirie

AVANT LE 15 AVRIL 2012

Ces emplois sont ouverts aux jeunes (17 à 18 ans) remplissant les critères ci-dessous :

- ✚ Avoir 17 ans révolus
- ✚ Ne jamais avoir travaillé au sein des services municipaux
- ✚ Être à la charge de ses parents (résidents permanents sur la Commune) ou acquitter l'une des 4 taxes sur la Commune.

Dans le cas où le nombre de demandes d'emploi serait trop élevé, la Commune procédera à la sélection des Candidats par un tirage au sort en présence des intéressés et de leurs parents.

Fait à St Paul lez Durance, le 11 Janvier 2012

Le Maire,
R. PIZOT